

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1285

présenté par

M. Hammadi, Mme Chapdelaine, M. Bies et Mme Corre

ARTICLE 46

Substituer aux mots :

« qu'une »

les mots :

« qu'à assurer une »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.